

Des professeurs contre les suppressions de postes

Les ouvertures et fermetures de postes pour la rentrée dans les collèges étaient étudiées à la direction académique, hier. Les syndicats enseignants se sont mobilisés. Explications.

Devant la direction académique, une trentaine de personnes se sont mobilisées ce matin à l'appel des syndicats enseignants. Les manifestants ont aligné des chaises vides, dont vingt et un avec des pancartes « Poste supprimé » portant la matière enseignée et les établissements : « Ce sont toutes les suppressions dans le second degré prévues dans l'Orne », pour l'année prochaine, expose Noëmy Thibaud, de Sud éducation. « On fait partie des départements les plus touchés. » Le comité social d'administration départemental, qui étudie les ouvertures et les fermetures de postes dans les collèges, s'est réuni hier.

« Manque de moyens »

« Nous appelons à une opération collège mort lundi prochain », poursuit l'enseignante titulaire en zone de remplacement (TZR). Le principe : demander aux parents de ne pas mettre leurs enfants au collège ce jour-là. Actuellement, elle enseigne le français, sa matière, entre les collèges Balzac et Saint-Exupéry d'Alençon. « Avec les élèves, c'est toujours merveilleux, le problème, c'est le manque de moyens. » Vincent Durif est aussi TZR et il explique : « Je vois pas mal d'établissements. Je constate que les collègues ont beaucoup plus de charge de travail. » Pour les manifestants, ces suppressions de postes vont aggraver la situation.

« Ces suppressions de postes, ça veut dire de plus en plus de collègues en poste partagé entre plusieurs établissements », déplore Aurélie Dufour, de Force ouvrière (FO), enseignante de français à Saint-Exupéry. « L'an prochain, on aura 124 collègues sur plusieurs postes, soit huit de plus que cette année », abonde Laura Thieuv, sa collègue.

Autre point d'agacement : la réforme du choc des savoirs de Gabriel Attal : « Les groupes de besoins ont



La mobilisation concernait les suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine.

PHOTO : OUEST-FRANCE

été mis en place cette année en 6^e et 5^e. Partout où c'est appliqué, on voit que les élèves ne progressent pas », poursuit Aurélie Dufour.

Mieux faire l'école

Le communiqué de presse ajoute : « Le "choc des savoirs" a entériné la perte d'une heure d'enseignement disciplinaire en 6^e et dans le même temps, il contraint les établissements à utiliser des heures pour la mise en place des groupes au détriment des autres disciplines. »

Le directeur académique « comprend les inquiétudes »

Le directeur académique, Jean-Luc Legrand, indique : « Je comprends les inquiétudes. Ce sont les collègues qui me concernent. Nous actons seize postes en moins qui correspondent aux postes que nous devons rendre dans le cadre de l'effort collectif de l'académie. »

L'explication : « Le second degré public perdra 250 élèves l'année prochaine. C'est lié à l'accélération

La Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques (FCPE) était présente aussi. Nadège Diercks, la présidente de la FCPE de l'Orne indique : « On va réduire l'offre pédagogique. Nos élèves vont être en compétition sur le marché du travail avec des jeunes qui auront un meilleur accès à la culture. On met en avant la baisse démographique pour justifier les suppressions, mais c'est l'occasion de mieux faire l'école. »

Après la réunion, Jean-Rémy Hasel-

vander, secrétaire départemental de la fédération Force ouvrière de l'enseignement, indique : « C'est une fin de non-recevoir. Vingt et un postes seront bien supprimés en collège et lycée, dix-huit en collège, avec deux ouvertures de postes. L'un pour les ateliers relais, et l'autre, une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants. Ça ne compense pas ! » L'opération collège mort est maintenue à l'issue de la réunion.

Mathieu BLARD.

brutale de la baisse des effectifs dans le premier degré. Nous avons perdu 2 000 élèves depuis 2019. »

« Les besoins diminuent »

Il explique également que dans certains établissements et dans certaines matières, « les besoins diminuent. Or, quand le besoin est trop faible, une suppression est proposée. »

D'autres professeurs, déployés dans plusieurs établissements, peuvent effectivement, dans ce cas, assurer les heures de la matière en question. Il assure par ailleurs que dans le département, « nous avons des classes de 17-18 élèves », dans certains établissements. Sur la réforme du choc des savoirs, il indique « qu'elle est de mieux en mieux installée dans les établissements ».

La CGT interpelle le Département

Une participation financière de 1,50 € par heure d'aide à domicile n'aurait pas dû être retenue. Se faire rembourser est une galère.

C'est via un communiqué de presse, envoyé à tous les conseillers départementaux de l'Orne, que l'union syndicale des retraités CGT de l'Orne interpelle Christophe de Balorre, président du conseil départemental. Un tract qui fait suite à la décision du tribunal de Caen, en 2021, de supprimer la mise en place d'une participation financière de 1,50 € par heure d'aide à domicile pour tous les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

« Mettre fin à cette injustice »

La mesure ayant été appliquée de 2013 à 2021, celles et ceux qui y avaient été soumis étaient donc légitimes à réclamer le remboursement des sommes perçues par le conseil départemental. « Après plusieurs mois d'attente, ils n'ont eu que des réponses partielles à leur légitime demande », fulmine la CGT dans son communiqué de presse. Selon le tract syndical, « le conseil départe-

mental leur a proposé, pour les uns, à n'être remboursés que sur deux ans, et pour les autres, seulement la moitié de la somme qui leur est due. Un procédé pour le moins scandaleux pour les obliger à retourner devant le tribunal administratif. »

La CGT interpelle tous les conseillers départementaux, « en particulier les élus de la majorité départementale si soucieux du respect des lois, pour qu'ils prennent leurs responsabilités et ainsi faire respecter la décision de justice consistant à rembourser les familles qui en font la demande. Il est temps de mettre fin à cette injustice qui prive des familles de leur dû. »

Les élus du conseil départemental se réunissent en session plénière aujourd'hui. Le sujet, qui a déjà été évoqué dans l'hémicycle, devrait donc revenir sur la table.

Delphine LE NORMAND.



En 2024, les représentants de l'Union des syndicats retraités CGT de l'Orne avaient déjà alerté sur le sujet.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Pour l'assureur mutualiste, être proche et humain c'est essentiel

Publicité

Avec son réseau de 149 agences, ses centres de relation clientèle basés sur son territoire, et ses espaces client digitaux permettant de rester proche de ses assurés même à distance : Groupama Centre Manche fait de la proximité la clé pour accompagner au mieux ses clients sociétaires et nouer des relations de confiance.

« Toujours là pour moi ». Ce ne sont pas que des mots, c'est un véritable engagement pour la Caisse régionale Groupama Centre Manche envers ses assurés qu'ils soient particuliers ou professionnels. « Nous voulons être un point de repère pour tous nos sociétaires », souligne Pascal Loiseau, son Directeur général. « Qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous dans tous les moments clés de leur vie ».

Une agence proche de chez soi

Pour cela, rien de plus simple. Il suffit de pousser la porte d'une agence pour rencontrer un conseiller. Avec son réseau de 149 agences réparties sur toute la Normandie, la Mayenne, la Sarthe et l'Eure-et-Loir, Groupama Centre Manche est ancrée localement. « Nous sommes convaincus que la relation physique est essentielle car elle permet à nos conseillers de bien connaître leurs clients et ainsi de répondre au mieux à leur besoin ». Les 1350 collaborateurs de la Caisse régionale, présents sur le territoire, comprennent bien les attentes de leurs assurés qu'ils soient particuliers et professionnels.

Cette proximité géographique et ce savoir-faire constituent une vraie force. C'est la base de la relation de confiance que l'assureur mutualiste noue avec ses sociétaires. Des valeurs fortes qui ont permis à Groupama Centre Manche d'obtenir, il y a deux ans, l'attestation Relation client 100% France.



Jade Cartry et Claudia Denis, conseillères commerciales Groupama au Mans.

Rester proche, même à distance

Une question sur un contrat, besoin d'une assistance ? Dès que l'un des 297 000 sociétaires Groupama Centre Manche a une demande qui ne nécessite pas forcément une rencontre physique, plus de 70 conseillers des centres de relation

clientèle basés à Caen, au Mans et à Chartres, répondent présents et mettent tout en œuvre pour répondre au client dans les meilleurs délais.

La technologie offre aussi de nouveaux moyens qui permettent de rester en contact via l'espace client en ligne ou l'application Groupama et moi. Les conseillers Groupama s'engagent à répondre

sous 24h. Que ce soit en physique ou à distance, Groupama promet la même offre de service à ses assurés. « C'est ça être proche et humain ».



Horaires et coordonnées des agences sur www.groupama.fr
Tél : 09 69 36 10 11